**Pour une école bienveillante

# **Le plan de lutte : climat scolaire, violence et intimidation**

*École du Hauts-Plateaux*

*Année scolaire*

*2022-2023*

Membres du comité CVI-école :

Denis Tremblay

Maxime Claveau

| Portrait de la situation |
| --- |
| Le portrait de la situation est à la suite du sondage avril 2022 répondu par  140 élèves, 17 Membres du personnel et 38 parents   * Principaux lieux à risque : Cour de récréation (33%), entrée et sortie (13%), autobus (12%), Service de Garde (9%). * Selon la perception de nos élèves, 67% ne sont jamais ou 1 à 2 fois par année fait frapper, bousculer ou pousser par exprès. * Selon la perception de nos élèves, 68% ne se sont jamais ou 1 à 2 fois, fait insulter, donner des surnoms ou reçu des plaisanteries blessantes. * Selon la perception de nos parents, 61% ne se sont jamais ou 1 à 2 fois par année fait frapper, bousculer ou pousser par exprès. * Selon la perception de nos parents, 65% ne se sont jamais ou 1 à 2 fois fait insulter, donner des surnoms ou reçu des plaisanteries blessantes. * Selon la perception du personnel scolaire, 18% ne sont jamais ou 1 à 2 fois par année fait frapper, bousculer ou pousser par exprès. * Selon la perception du personnel scolaire, 18% ne se sont jamais ou 1 à 2 fois fait insulter, donner des surnoms ou reçu des plaisanteries blessantes. |

| 1-Analyse de la situation | |
| --- | --- |
| Forces   * 86% des élèves se sentent la plupart du temps ou toujours en sécurité à l’école. * 87% des élèves considèrent que les règles de l’école sont toujours ou souvent claires et faciles à comprendre. * 89% des élèves et 86% des parents considèrent que le personnel de l’école s’occupe toujours ou souvent, bien des enfants. * 83% des élèves et 86% des parents considèrent que les règles sont toujours ou souvent justes pour tout le monde. | Défis   * Amélioration des relations entre les élèves ; * Amélioration du lien de confiance élève/intervenant ; * Réduire les gestes d’agressivité physiques et verbales. * Amélioration du système de communication école-famille, pour une collaboration efficace. * Stimuler le goût d’apprendre (74% élève). * Améliorer la sécurité physique et psychologique sur la cour d’école |

| Nos priorités | |
| --- | --- |
| * Créer un milieu de vie sécuritaire * Développer les habiletés sociaux-émotionnelles pour une meilleure connaissance de soi * Communication efficace avec les parents. | Évaluation   * Comptabilisation des manifestations d’agressivité et irrespectueuses (agirs mineurs 4-5-6, agirs majeurs 1-2-3) * Réalisation de toutes les activités Moozoom. * Sondage sur le milieu de vie sécuritaire et la communication efficace avec les parents. |

| 2- Mesures de prévention (Moyens pour assurer une école bienveillante) | |
| --- | --- |
| * Soutien au comportement positif (SCP) * Capsules sur l’intimidation par la psychoéducatrice en collaboration avec notre PIMS * Une activité école sur le civisme par année * Refonte du code de vie en lien avec nos valeurs d’école, dans le but d’en simplifier la compréhension et l’application. * Formation sur la gestion de classe efficace et le lien d’attachement | Évaluation   * Questionnaire aux élèves et aux enseignants ; |

| 3- Moyens pour assurer la collaboration des parents | |
| --- | --- |
| * Informer les parents lors des activités de sensibilisation vécues à l’école (sexo, invité dans la classe, etc.) * Par la générale de classe (en présentiel), présenter les documents suivants : Code de vie, règles de fonctionnement, procédure d’intervention plateforme Moozoom et la matrice des comportements enseignée * Informer rapidement les parents par téléphone lors de situations problématiques vécues * Souligner les comportements positifs par le SOI * Célébration (BBQ, musique, etc.) avant l’Assemblée générale des parents | Évaluation   * Sondage aux parents |

| 4- Moyens pour effectuer un signalement par rapport à une situation d’intimidation | |
| --- | --- |
| * Toute situation constatée par un membre du personnel de l’école ou du service de garde, un élève ou un parent doit être immédiatement signalé à la direction par le formulaire. * Compléter le formulaire de dénonciation **(TEAMS école)** et le remettre à la direction ou à l’intervenant responsable. | Évaluation   * La direction ou l’intervenant-responsable évalue la situation sans délai. |

| 5- Moyens mis en place lorsqu’un acte d’intimidation ou de violence est constaté | |
| --- | --- |
| * Document ***Trajectoire* (TEAMS école)** * Référence à un service professionnel de l’école (s’il y a lieu) * Orientation des parents vers les ressources internes ou externes appropriées (s’il y a lieu) * Démarche de plan d’intervention (s’il y a lieu) * Implication d’un policier (s’il y a lieu) | Évaluation  Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

| 6-Moyens pour assurer la confidentialité des signalements | |
| --- | --- |
| * Tout le personnel concerné est sensibilisé en début de démarche de l’importance de la confidentialité * Les individus concernés sont rencontrés individuellement * Les communications se réalisent dans un lieu où la confidentialité est possible * L’anonymat des différents acteurs (Victime, auteur et témoin) est préservé. | Évaluation   * La situation s’est-elle réalisée confidentiellement ? * Sinon, réaliser les correctifs nécessaires |

| 7- Mesures de soutien ou d’encadrement offertes  (Victime, témoin, auteur) | |
| --- | --- |
| * Document ***Exemples d’interventions, de mesures d’aide et de sanctions à la suite d’un manquement*** **(TEAMS école)** | Évaluation   * La direction ou l’intervenant-responsable évalue la situation sans délai. |

| 8- Moyens de sanctions disciplinaires | |
| --- | --- |
| * Document ***Outil de soutien à l’évaluation de la gravité du comportement***   **(TEAMS école)**   * Document ***Procédure d’intervention***   **(TEAMS école)** | Évaluation   * Le comité CVI-école devra se pencher sur les effets des interventions * Est-ce que les élèves auteurs de gestes d’intimidation ont continué après les interventions effectuées ? * Si oui, est-ce en raison de nos moyens ou individuel à l’élève? |

| 9- Moyens de suivi donné à tous signalements | |
| --- | --- |
| * La victime doit être rencontrée pour s’assurer que la situation est bien terminée. La personne responsable du suivi ou la direction doit le faire de façon individuelle et confidentielle : * 2 jours après l’événement, * 1 semaine après l’événement, * 1 mois après l’événement. * D'autres personnes peuvent être contactées, selon la situation : témoins, parents, personne qui a signalé la situation, etc. | Évaluation   * Application des aide-mémoires. |

| Reddition de compte |
| --- |
| [Cliquez ici](https://forms.office.com/r/V9h3PtYk8t) |

Date d’adoption au conseil d’établissement : 2023-01-24

